



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E38480

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 340 113 398

Siret : 340 113 398 00044

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 15498

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA F69014S1254000/002 101954/4

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F69014S1254000/002 101954/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/10/2023

Raison sociale : BARBE SIS

9 RUE DELORD
33300 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 43 13 11

Portable : 06 84 84 75 30

Site Internet :

E-mail : contact@barbesis-bordeaux.fr

Responsabilité légale :

BARBE JOEL CO-GÉRANT / BARBE THOMAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2023
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure) Mention RGE	26/09/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	26/09/2023
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/09/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	23/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.